



FÉDÉRATION SUISSE DE TCHOUKBALL

A

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

NYON, 25 JUIN 2010

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGÉS DU 26 JUIN 2009



Procès-verbal de l'assemblée des délégués 2009 de la Fédération Suisse de Tchoukball

Lausanne, le 26 juin 2009

L'assemblée débute à 19h10. Mathieu salue l'assemblée, prie d'excuser certains clubs qui rejoindront l'assemblée au cours de la soirée. Il présente ensuite brièvement le comité et propose à l'assemblée de se présenter. Une feuille des présences circule dans la salle.

1. Appel

Présents :

Lausanne TBC (Valentin Chapuis, Nicolas Reverchon)

TBC Vallorbe (Cédric Huguenin)

Chavannes TBC (Nicole Guanzirolì)

Nyon TBC (Olivier Brülhart, Erol Kurtbelen)

TBC Fribourg (Alain Vorpe, Joël Jeckelman)

Uni-Neuchâtel (Christine Hahn, Jean-Marc Boem)

TBC La Chaux-de-Fonds (Loïc Herinckx, Aurèle Bourquin)

TBC Neuchâtel (Silvio Da Paré, Marie-Eve Streit)

TBC Carouge (Jean-Loup Remolif)

TBC Chambésy (Lionel Cendre)

TBC Vernier (Laurent Ludi)

TBC Meyrin (Romain Prod'hom)

TBC Lancy (David Monteiro)

TBC Val-de-Ruz (Alain Collioud)

Comité FSTB (Mathieu Carnal, Alain Waser, Maxime Donzé, Friederike Ilschner, Pierre Roduit, David Sandoz)

Candidats au comité (Anaïs Moulancier, Nathanael Khodl, Xuyên Ta Thi, Florian Welti, Moustapha Diouf)

Excusés :

TBC Les Ponts-de-Martel, Tchoukball.A.D.E, TBC Echallens et Environs, TBC Plaines de l'Orbe, Mme Madeleine Maedliger et M. Hermann Buri (membres d'honneur)

Sans nouvelle:

TBC Genève, TC Bern, TBC Sion

2. Nomination d'un scrutateur

- Olivier (Nyon) a été désigné comme scrutateur, personne ne s'oppose à sa nomination.
- Neuchâtel (Silvio) demande si le quorum est atteint, Mathieu répond que c'est n'est pas encore le cas. A ce moment de l'assemblée 11 clubs sont présents (22 voix).

3. Approbation du PV de l'Assemblée des Délégués 2008 (document A)

- Ce document ne soulève aucune question.
- Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation du rapport d'activités des organes de la FSTB (document B)

- Mathieu remercie les membres du comité pour leur travail et leur engagement. Il explique ensuite que pour conclure la législature une présentation retraçant les diverses actions, succès et échecs du comité durant les 5 dernières saisons sera montrée et commentée par les différents membres du comité. A la fin de la présentation les éventuelles questions sur le rapport d'activité pourront être posées.
- Site internet : Vallorbe (Cédric) précise que l'adresse de leur site internet n'est pas indiquée sur le site de la FSTB ; David prend note de cette information et corrigera le site.
- Durant la présentation, Romain Prod'hom (Meyrin) et David Monteiro (Lancy) arrivent. Le nombre total de voix passe à 26, le quorum est désormais atteint.
- Promotion auprès des MEP par Tchoukball Promotion : Fribourg (Joël) demande s'il est possible d'être informé de la tenue de cours d'initiation dans leur région, ceci afin de pouvoir contacter les participants au cours ensuite. Le comité en prend note.
- Kids Games : Vallorbe (Cédric) informe que ce grand événement a amené 3 membres juniors et 4 membres adultes dans leur club cette année.
- Cellules espoirs : Jean-Loup annonce qu'il est à la recherche d'entraîneurs pour les cellules espoirs M18, ceci afin de scinder les entraînements en deux afin de faire correspondre le niveau d'entraînement au niveau des joueurs.
- Photographies : Fribourg (Joël) demande s'il est possible de transmettre des photographies à la FSTB. David répond qu'une galerie publique a été ajoutée sur le site phototchouk. Nyon (Erol) demande si un ex-photographe professionnel qui a photographié le tournoi de Nyon collabore avec la Fédération Suisse. David répond par l'affirmative.
- Lausanne (Valentin) remercie fortement le comité de la FSTB pour le travail effectué durant les dernières saisons. Le club a vu une évolution positive avec les nouvelles compétitions créées (European Winners Cup, séparation du championnat en deux ligues et coupe suisse), de plus le club apprécie la clarté des documents envoyés pour cette assemblée.
- Meyrin (Romain) remarque qu'il a été oublié de parler du club de Lancy dans la présentation. Le comité s'en excuse.
- Val-de-Ruz (Alain) et Xuyên (candidate au comité) sont arrivés, ils se présentent. Le nombre de voix passe à 28.
- Le rapport d'activité ne soulève aucune question, il est approuvé à l'unanimité.
- Mathieu profite d'annoncer une modification de l'ordre du jour : un point 8b a été ajouté, ce point sera consacré à la présentation et au vote du règlement du championnat qui a été envoyé aux clubs il y a quelques jours.

5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes annuels

- Mathieu annonce que les comptes ne pourront pas probablement pas être approuvés ce soir, il explique la situation. La santé financière de la FSTB est saine, le comité est plutôt économe (faible défraiement, l'organisation de l'EWC à Lausanne avec la participation de 6 équipes (dont 3 étrangères) durant deux jours, n'a coûté que 130 CHF à la FSTB). La FSTB organise et gère de nombreux événements (manifestation, déplacement des équipes suisses à des compétitions internationales, organisation d'un transport pour Rimini ouverts aux membres des clubs de la FSTB) tout ceci entraîne de très importants mouvements comptables. Mathieu regrette que le suivi des comptes n'ait pas pu être optimal en raison de certains problèmes de communication et d'un manque de régularité.
- La semaine dernière a eu lieu vérification des comptes, les justificatifs ont pour la plupart été présentés aux clubs de Lausanne et de Fribourg (vérificateurs des comptes cette saison). Toutefois les vérificateurs ont également constaté que plusieurs pièces demandées n'ont pas pu être présentées. Ces pièces n'ont pas pu être fournies dans l'intervalle entre cette vérification et l'assemblée de ce soir. Malheureusement à l'heure d'aujourd'hui il reste encore certaines erreurs ou imprécisions pour des montants entre quelques centaines de francs et plus de mille francs.
- Mathieu propose d'organiser une assemblée extraordinaire dans un délai de deux à trois mois afin de présenter de manière exacte la situation financière de la FSTB. Le budget de la saison 2009-2010 sera également présenté lors de cette assemblée extraordinaire.
- Lausanne (Valentin) lit le rapport des vérificateurs. Les vérificateurs ont constatés que toutes les pièces concernant les paiements ont pu être présentées, que la santé financière est globalement bonne. Toutefois une différence de 10 centimes entre la valeur du compte CCP et le bilan présenté a été constatée. Aucune pièce comptable n'a pu être fournie concernant le compte d'épargne de la FSTB enregistré à l'UBS, ils ont constaté qu'Erika Mesmer, ancienne trésorière, détenait encore les droits sur ce compte. L'état des stocks n'était pas clair, le décompte des créanciers n'était pas exact. En résumé, quelques erreurs dans le bilan ont été constatées et les vérificateurs regrettent de ne pas pouvoir recommander l'approbation des comptes de la FSTB.
- Anaïs, comptable de la FSTB, explique à son tour la situation. Elle regrette la situation actuelle et assume les quelques erreurs relevées. La FSTB n'a aucun moyen de justifier l'existence du compte UBS. Anaïs n'a malheureusement pas pu être en mesure de présenter les justificatifs désirés (envoi fortuit de documents pas à jour).
- Friederike remercie les vérificateurs, Anaïs et Mathieu pour leur travail. Elle appuie les discours de Mathieu et d'Anaïs.
- Carouge (JL), Mathieu a parlé d'une différence de plusieurs milliers de francs alors que Lausanne parlait de 10 centimes. La différence de plusieurs milliers de francs concerne le bilan, la différence de 10 concerne le compte postal courant.
- Meyrin (Romain) aimerait savoir si l'argent bloqué à l'UBS faisait parti du dernier bilan. Mathieu répond que le comité a toujours eu connaissance de ce compte, mais l'a considéré comme un compte « de réserve » en cas d'urgence. Il n'a donc jamais été prévu d'utiliser cet argent pour financer un projet.
- Mathieu propose que dès la fin de cette assemblée le nouveau comité élu prenne directement à l'accès aux divers comptes (CCP et compte UBS).
- Fribourg (Alain) assume la responsabilité de cette situation, il remercie Mathieu pour son ouverture, mais regrette qu'on ait mis en doute les compétences de leur vérificateur. Le club constate que les sommes engagées et le volume des écritures dépasse les compétences de bénévoles et propose de mandater un organe externe pour vérifier les comptes. Il constate également que la révision a

été convoquée de manière tardive, ce qui, selon lui, n'a pas laissé le temps à la FSTB de trouver une solution vu les imprécisions relevées.

- Fribourg (Joël) souligne le problème des débiteurs, il constate qu'il faudra prendre un jour ou l'autre des décisions concernant les débiteurs (éventuellement annuler leurs dettes). Il constate également qu'il y a des problèmes au niveau de certains points du compte de pertes et profits (compétitions internationales) qui devraient afficher un bilan nul alors que certaines différences sont constatées. Il constate également que la FSTB possède peu de liquidités. A son avis, c'est peut-être un travail d'éducation de la part des clubs que de faire payer ces joueurs.
- Anaïs indique qu'une réserve de 6'365.95 francs a été constituée en vu d'éventuellement éponger le compte de débiteurs qui se monte à 16'007.28. Il n'a pas été prévu d'augmenter cette provision cette année, mais elle sera probablement augmentée l'année prochaine.
- Mathieu annonce que la majorité des débiteurs sont sérieux, mais sont dans une situation financière difficile et n'ont pas la capacité de rembourser immédiatement. Ils vont toutefois signer une reconnaissance de dettes et rembourseront une fois revenus à meilleure fortune.
- Val-de-Ruz (Alain) est sceptique par rapport à la situation financière, notamment concernant le compte des World Games où le bénéfice est compté dans le bénéfice global. Anaïs explique que le remboursement du bénéfice de ce compte (10'000 francs) est déjà prévu dans comme remboursement la saison prochaine (passif transitoire). Le club demande depuis quelques années d'avoir des comptes séparés pour les manifestations importantes, afin de distinguer les activités se déroulant en Suisse, des activités internationales. Le club aimerait voir un décompte détaillé pour chaque compte en vue de l'assemblée extraordinaire.
- Fribourg (Alain) propose de supprimer l'actif non référencé et de prendre sur les provisions de perte pour compenser cette perte. Le comité prend note de cette proposition.
- Neuchâtel (Silvio) appuie la proposition de Val-de-Ruz.
- Lausanne (Valentin) signale que la situation des comptes s'est grandement modifiée ces dernières années. Valentin soutient la proposition de Fribourg de mandater une entreprise externe pour vérifier les comptes.
- Val-de-Ruz (Alain) propose de mandater une entreprise fiduciaire pour tenir les comptes tout au long de l'année et de les faire vérifier par les clubs à la fin de la période comptable. Mathieu répond qu'il pense que cette proposition risque de coûter cher et engage le nouveau comité à proposer une solution à long terme lors de l'assemblée extraordinaire.
- Fribourg (Alain) propose de simplifier la présentation de la comptabilité notamment par l'usage des modèles d'exportation du logiciel de comptabilité utilisé par la FSTB au lieu de reporter les chiffres dans un tableur. Le comité en prend note.
- Vallorbe (Cédric) demande si l'élection du nouveau comité aura lieu ce soir. Le comité répond par l'affirmative.
- Meyrin (Romain) a entendu l'année passée que la transition s'effectuerait après les World Games. Mathieu répond que le comité actuel souhaite passer le pouvoir dès ce soir au nouveau comité, mais continuera à être engagé pour les World Games et soutiendra le nouveau comité dans ses activités au début.
- Carouge (Jean-Loup) demande pourquoi le comité ne peut pas prolonger son mandat de trois mois. Mathieu répond que le comité ne souhaite pas continuer son activité.

- Fribourg (Joël) souhaiterait que le comité actuel continue son activité jusqu'à l'assemblée des délégués. Mathieu explique que le comité assume la responsabilité des comptes de la saison 2008-2009. C'est le rôle du nouveau comité de gérer les futures activités courantes de la FSTB (championnat, équipes suisses), mais à l'ancien comité de gérer le problème de la situation des comptes 2008-2009.
- Fribourg (Joël) évoque également la possibilité de nommer un comité transitoire jusqu'à l'assemblée des délégués extraordinaire. Le comité pense que ce n'est pas une solution.
- Pierre explique qu'il est aberrant que le nouveau comité, qui a les outils en main pour lancer la prochaine saison, doivent attendre trois mois avant de pouvoir gérer la FSTB. De plus l'élection du nouveau comité permettra à l'ancien comité de se consacrer au travail sur les comptes.
- Meyrin (Romain) ne désire pas voir un comité transitoire. Il préfère que le futur comité gère le futur et que les anciens éclaircissent la situation comptable, à condition que le nouveau comité soit d'accord avec cette situation.
- Carouge (Jean-Loup) a peur de voir le nouveau comité lâché dans la situation. Pierre répond que le comité continuera à s'occuper des choses passées qui ne sont pas réglées.
- Florian précise que le nouveau comité collabore depuis presque une saison avec les membres du comité actuel afin d'assurer au mieux la transition et de profiter de l'expérience de l'ancien comité.
- Nyon (Erol) demande comment l'assemblée va se dérouler.
- Lausanne (Valentin) explique qu'il ressent comme un manque de confiance le fait de ne pas élire dès ce soir le nouveau comité. Il rappelle la difficulté de trouver des bénévoles engagés et motivés.
- Vallorbe (Cédric) est rassuré de voir qu'Anaïs, comptable actuelle, se propose à la présidence.
- Fribourg (Alain) demande qui va s'occuper de la partie administrative de la convocation à l'assemblée extraordinaire. Il déclare que l'assemblée veut préserver le nouveau comité par ces démarches. Pierre répond que le comité de la saison 2009-2010 convoquera l'assemblée, mais le comité de la saison 2008-2009 animera l'assemblée et y présentera la situation comptable.
- Carouge (Jean-Loup) répond qu'il n'a pas un manque de confiance vis-à-vis de ce nouveau comité.
- Mathieu propose de voter la proposition suivante : les comptes ne sont pas approuvés ce soir, il n'y a donc pas de décharge du comité ; le prochain budget ne sera pas présenté ; un nouveau comité sera élu ce soir avec les personnes candidates et qu'il gèrera les activités de la FSTB sans s'engager financièrement pour des sommes importantes ; dans les trois mois une AD extraordinaire sera organisée par le nouveau comité où les comptes seront défendus par l'ancien comité
- Cette proposition est acceptée par 25 voix pour, 3 abstentions, 0 voix contre.
- Fribourg (Joël) demande au nouveau comité de présenter une nouvelle façon de gérer la comptabilité.

6. Décharge du comité

- Les comptes n'ayant pas pu être approuvés, la décharge du comité sera votée lors de l'assemblée des délégués extraordinaire.

7. Admission / démission

- Admission du TBC Les Ponts-de-Martel

- Aucun représentant du club n'est malheureusement présent pour se présenter, le club sera présenté dans le prochain Tchouk-Up. Les statuts du club ont été vérifiés par le comité, qui recommande à l'assemblée d'accepter ce club.
- Fribourg (Alain) demande qui compose le comité, Mathieu ne peut malheureusement pas répondre avec précision car la demande d'adhésion a déjà été transférée dans les archives FSTB. Il précise que c'est un club qui s'est créé suite aux Kids Games, qu'il s'agit d'un club junior, que le comité est composé de trois personnes et que le président est moniteur J+S. Il s'agit de M. Fabrice Nicolet.
- Les clubs votent, le scrutateur dénombre 18 voix pour, 10 abstentions, 0 voix contre.
- Un club peut être admis si la moitié des clubs sont présents (quorum) avec le vote positif des deux-tiers des voix exprimées.
- Il est discuté du terme « voix exprimées » et du fait que les abstentions sont assimilées à des voix exprimées ou non.
- Mathieu propose à l'assemblée d'interpréter les statuts de la façon que les abstentions ne sont pas comptées comme des voix exprimées. Aucune opposition de la part de l'assemblée.
- Le club est donc accepté au sein de la FSTB.
- Démission du TC Bern
 - Mathieu informe l'assemblée de la situation. Le TC Bern est devenu membre de la FSTB il y a deux saisons. Dernièrement l'assemblée générale du club a décidé de se retirer de la FSTB car la situation financière du club n'est pas bonne et qu'ils ne profitent pas assez des structures de la FSTB. Mathieu a contacté le président, longuement discuté avec lui. Il ressort de cet entretien que le club avait une méconnaissance des fonds de soutien et des prestations de la FSTB. Le comité du club s'est rendu compte de leur erreur, mais n'a pas voulu outrepasser la décision de leur assemblée générale. Pour conclure, Mathieu lit à l'assemblée la lettre envoyée par le président du TC Bern. Mathieu propose d'accepter cette démission car même si elle est hors-délais, le club a payé récemment ses cotisations et les bons contacts avec le club laissent entrevoir une ré-adhésion dans quelques saisons quand le club aura grandi.
 - Nyon (Olivier) demande si le club peut revenir dans la fédération par la suite. Ce que Mathieu confirme, il faut toutefois que les clubs l'accepte à nouveau.
 - Nyon (Erol) demande si les fonds de promotion ont été présentés au club lors de leur admission. Mathieu répond que ces soutiens financiers ont été présentés au président du club.
 - Mathieu ajoute qu'il a d'ailleurs discuté longuement avec le président du club des Ponts-de-Martel des prestations proposées par la FSTB. Il déclare qu'il est toutefois toujours possible de faire plus.
 - Nyon (Erol) confie que son président est impressionné par la structure de la FSTB et n'oserait pas forcément demander des ressources à la FSTB. Le comité prend note de la remarque.
 - Lausanne (Nicolas) propose de créer un ensemble de documents à remettre au président d'un nouveau club. Mathieu le remercie pour l'idée.
 - Meyrin (Romain) demande si le club va revenir. Mathieu informe que le contact est gardé et qu'ils vont sûrement participé à des activités tchoukballistiques cette année (tournoi de club).
- Information à propos de la situation du TBC Sion
 - Mathieu informe de la situation, il y a deux saisons le comité du club

voulait démissionner de la FSTB. Mathieu s'est rendu à leur assemblée générale à Sion pour présenter la FSTB et les prestations qu'elle offrait à ses clubs membres. L'assemblée des délégués a alors refusé la proposition du comité du club de sortir de la FSTB. Il s'agit d'un club qui, depuis plusieurs saisons, n'est pas très actif et noue peu de contact avec les clubs suisses. Le comité FSTB n'a presque pas de nouvelles de leur part sauf au moment du paiement des cotisations. L'année passée, le TBC Sion avait demandé, à cause de leur mauvaise situation financière de payer uniquement une cotisation symbolique. Le comité FSTB a accepté qu'ils paient une cotisation symbolique de 50 francs à condition que le comité du club prenne des mesures afin d'améliorer la situation financière du club.

- Cette année, le comité du TBC Sion a fait une nouvelle demande d'exonération partielle au moment du paiement des cotisations. Le comité a accepté d'entrer en matière, mais a demandé de voir les comptes du club et que le comité propose 2-3 mesures concrètes en vue du redressement financier du club et que des moniteurs J+S soient formés. Le comité du TBC Sion a pris cette proposition comme une menace et a accusé le comité FSTB de les empêcher de fonctionner.
- FSTB voulait dans un premier temps demander à l'assemblée de voter sur l'exclusion du TBC Sion pour non paiement des cotisations. Toutefois le futur comité a envie d'essayer de relancer le dialogue. Par ailleurs d'autres signes sont positifs: le club a une monitrice J+S jeune et très motivée et plusieurs personnes dynamiques vont s'investir dans le club. Le comité a donc décidé de ne pas demander d'exclusion du club.
- Dernièrement Mathieu a reçu un courrier recommandé (datée du 23 juin) du TBC Sion demandant leur démission de la FSTB. Mathieu ajoute que la demande n'est pas recevable dans le sens où la lettre est arrivée après le délai d'acceptation (6 mois avant l'assemblée des délégués) et les obligations financières du club vis-à-vis de la FSTB ne sont pas à jour. Il ne peut donc accepter cette démission.
- Carouge (Jean-Loup) demande qui sont les personnes motivées dans la région, il espère que la situation va s'améliorer. Réponse de Mathieu, il s'agit de Linda Beytrison et de Pierre Roduit.
- Meyrin (Romain) demande si l'entraîneur J+S est membre du comité. Mathieu répond que c'est le cas, mais qu'elle n'est peut-être pas majoritaire dans le comité. Mathieu ajoute que cette situation est regrettable pour les juniors du club et que le comité est sûrement détaché de la réalité du club.
- Romain se demande s'il veut la peine de laisser ce club survivre. Mathieu répond que ce n'est pas du ressort de cette assemblée de décider de fermer le club.
- Val-de-Ruz (Alain) se demande si leur demande est valide et si elle ne doit pas être approuvée par leur assemblée générale. Mathieu répond qu'en effet il est possible que cette demande ne soit même pas recevable.
- Lausanne (Valentin) demande qu'elle est donc la position actuelle (après ces divers rebondissements) de la FSTB vis-à-vis du club de Sion. Le comité a décidé de maintenir la facture des cotisations et de mettre ce montant dans les débiteurs. Le futur comité négociera afin de trouver un compromis.

8. Modification du règlement de l'arbitrage (document C)

- Pierre présente le règlement et présente les principales modifications du règlement

- Il y avait un problème au niveau des règles liées à l'approbation du règlement. Il était mentionné dans le texte que le règlement doit être approuvé par l'assemblée générale de la FSTB, ce qui n'existe pas. Selon les statuts les règlements doivent être approuvés par comité après proposition de la commission, avec droit de recours à l'AD. La commission a donc modifié le règlement sur ce point.
- Une autre modification de l'âge limite pour devenir arbitre et des catégories d'arbitres. Le précédent règlement prévoyait un seul titre d'arbitre qui permettait d'arbitrer tous les matchs de championnat, alors que certains arbitres actuels n'ont pas encore les capacités de gestion du stress nécessaire pour arbitrer des matchs tendus de ligue A. Le règlement propose la création de quatre catégories arbitre I dès 16 ans (connaissance théorique des règles), arbitres II (droit d'arbitrer en ligue B après visionnement) et arbitres III (droit d'arbitrer en ligue A et ligue B après visionnement) et arbitre IV (arbitre formateur, arbitre 2 actuel).
- Autre modification concernant le décompte des points, obligations d'arbitrer des matchs de championnat pour conserver le titre d'arbitre (et pas uniquement des tournois).
- Nyon (Olivier) demande si pour être nommé arbitre III il faut être arbitre II. Pierre répond qu'il peut être proposé à un arbitre I de passer directement arbitre III s'il a un bon niveau et s'il réussit un visionnement sur un match de ligue A.
- Nyon (Olivier) demande comment va se passer la transition. Pierre répond que les futurs arbitres IV (arbitres 2 actuels ayant leurs points) vont évaluer tous les arbitres 1 actuels afin de déterminer s'ils peuvent être arbitres II ou III, en cas de doute les arbitres seront visionnés.
- Fribourg (Joël) demande si la structure pour assumer la gestion de ces cas est prévue. Pierre répond par l'affirmative. Joël demande si cela ne sera pas démotivant pour les arbitres. Pierre répond que cela va permettre de motiver des autres personnes avec des titres supplémentaires.
- Neuchâtel (Silvio) demande qu'elle est la différence de formation entre les différents arbitres. Pierre répond que la réussite du cours théorique permet d'accéder au niveau I, puis un visionnement permet d'accéder aux niveaux II et III, les arbitres IV étant des arbitres expérimentés.
- Meyrin (Romain) demande s'il y a une différence au niveau défraiement. Pierre répond par la négative. Romain demande également des précisions à propos de la modification concernant l'approbation du règlement. Pierre répond que le comité voulait faire voter ce règlement par l'AD, alors que ce n'est pas obligatoire.
- Christine (Uni-Neuchâtel) demande si seuls « des arbitres de seconde classe » se retrouveront en ligue B. Pierre répond que la différence entre arbitre II et III n'est pas au niveau des compétences, mais au niveau de la confiance en eux notamment pour arbitrer des matchs serrés. Pierre précise que la ligue B peut demander à des arbitres II, III ou IV de venir arbitrer.
- Pierre précise également que le titre d'arbitre I est un titre statuant d'une connaissance théorique des règles et qu'il n'est pas nécessaire d'être arbitre I pour arbitrer un tournoi.
- Fribourg (Alain) demande si un arbitre III peut conserver son titre en arbitrant uniquement des matchs de ligue B. Pierre répond par l'affirmative.
- Carouge (Jean-Loup) pose une question au niveau des frais de formation. Pierre répond que seul le cours pour être arbitre I sera facturé selon le barème actuellement en vigueur.
- Val-de-Ruz (Alain) demande deux modifications : ne pas changer les

dénominations des arbitres, mais de garder la dénomination actuel en ajoutant « de ligue A » et « de ligue B » au titre d'arbitre 1. Alain demande également de changer la formulation concernant le critère pour être accepté comme arbitre de ligue A ou ligue B. Pierre répond que ce n'est pas au rôle de l'assemblée des délégués de changer le règlement et que la demande sera reprise lors de la prochaine réunion de la commission d'arbitrage.

- Neuchâtel (Silvio) appuie la proposition d'Alain.
- Le règlement est approuvé par 12 voix pour, 4 voix contre et 12 abstentions.

8b. Modification du règlement du championnat

- Mathieu annonce que Pierre va présenter brièvement le règlement et demande à l'assemblée de poser des questions précises sur le règlement.
- Les principales modifications sont présentées par Pierre (passage à 11 joueurs sur la feuille de match, blâme si impossibilité de jouer à 7 sur le terrain, changement des frais d'inscription pour la ligue B) et ont été annoncées par courriel.
- Chambésy (Lionel) demande s'il est possible de voter séparément les différentes réglementations. Pierre répond que le règlement en entier sera voté.
- Nyon (Olivier) demande si pour jouer en championnat on doit être membre du club. Pierre répond par l'affirmative, mais chaque club a sa propre procédure pour admettre un membre.
- Fribourg (Alain) demande si la déclaration de forfait des matchs après le quatrième blâme est rétroactive. Pierre répond par la négative, afin de ne pas trop pénaliser les équipes.
- Le règlement est refusé par 15 voix contre, 12 pour et 1 abstention par l'assemblée.
- Mathieu annonce que la commission et le comité se réserve le droit de faire des modifications d'urgence, notamment concernant les frais de l'inscription au championnat afin d'équilibrer la situation entre les clubs de ligue A et de ligue B.

9. Informations le programme d'activités pour la saison 2009-2010

- David présente la structure du nouvel organigramme, puis cède la parole aux candidats au comité.
- Le programme d'activité du comité est distribué aux membres et se trouve en pièce jointe.
- Question de Lausanne (Nicolas) par rapport aux volontés de développement international par rapport au développement en Suisse. Anaïs répond que la construction du tchoukball en Suisse se fait maintenant, la responsable du secteur promotion/développement, qui n'a pas encore fait sa présentation, aura comme principal objectif ce développement à l'interne du pays.
- Question de Val-de-Ruz (Alain) et de Fribourg (Joël) par rapport au profil et à la motivation de Moustapha. Il répond qu'il est étudiant en HEC, à une bonne connaissance de la comptabilité, adore ce domaine et est très motivé à travailler dans un cadre associatif.
- Lausanne (Valentin) remercie Moustapha de se porter candidat à cette fonction sachant qu'il n'est pas membre d'un club de tchoukball.
- Question de Vallorbe (Cédric) demande des précisions concernant les actions de promotion présentée par Xuyên. Elle répond que les principales actions entreprises concernant des initiations dans des écoles et autres activités de découverte de notre sport.
- Question de Chaux-de-Fonds (Loïc) concernant les cellules M18, vont-elles

passer à M19. Florian répond par la négative.

- Question de Vallorbe (Cédric) concernant l'éventuelle création d'un championnat junior comme discuté lors de la conférence des présidents. Florian répond que la commission n'a pas été réunie, il ne peut donc pas encore répondre. Mathieu ajoute que le mouvement est lancé, la discussion a été menée lors de la dernière conférence des présidents. L'idée est de créer un championnat régional junior basé sur des rencontres durant un après-midi ou une journée. Mathieu ajoute que le club de Nyon a proposé de créer un championnat M18, sans le patronage de la FSTB. Il pourrait s'agir d'une occasion pour la FSTB d'observer cette compétition. Il ajoute qu'au besoin la FSTB peut assurer un petit soutien logistique (mise en ligne des scores sur le site internet, etc.).
- Question de Vallorbe (Cédric) qui demande de réserver une salle au cas où un tournoi de beach tchoukball est annulé. Florian répond qu'il s'agit de la responsabilité des clubs organisateurs, la FSTB peut toutefois faire des recommandations. Lausanne (Valentin) répond que pour leur tournoi cela n'est pas possible car cela engendre une dépense supplémentaire qui ferait augmenter le prix de l'inscription au tournoi pour les équipes.
- Question de Vallorbe (Cédric) à propos de l'organisation de tournois vétérans. Mathieu répond qu'il s'agit d'un sujet intéressant de discussion qui mériterait d'être discuté lors d'une conférence du président.
- Question de Val-de-Ruz (Alain) que va-t-il se passer avec les nombreux joueurs M18 qui vont passer en sélection. Florian répond qu'il est prévu de tous les accepter au début et de faire une sélection après 6 mois. Pour les personnes non sélectionnées, il pourrait envisager de remettre sur pied un entraînement interclubs. Jean-Loup parle d'une solution avec une équipe 2 qui jouerait le rôle de partenaire pour des matchs d'entraînement.
- Question de Meyrin (Romain) qui va s'occuper de la communication interne. Alain répond que David va s'occuper de la communication interne et externe et donc reprendre cette fonction.

10. Elections

- Président-e se propose Anaïs Moulanié => est élue avec 24 voix pour, 3 abstentions, 1 voix contre.
- Vice-président se propose Nathanael Khodl => est élu avec 22 voix pour, 6 abstentions, 0 voix contre.
- Comité se proposent David Sandoz, Xuyên Ta Thi, Florian Welte, Moustapha Diouf sont élus avec 22 voix pour, 5 absences, 1 voix contre.
- Vérificateurs des comptes : cette élection aura lieu pendant l'assemblée des délégués extraordinaires.

11. Approbation du budget

- Le budget sera présenté et voté lors de l'assemblée des délégués extraordinaires.

12. Informations du comité exécutif aux membres

- World Games
 - Mathieu présente brièvement les World Games. Un grand événement multisportif qui se déroulera à Taiwan fin juillet, l'événement regroupera plus de 3'500 participants provenant de 32 disciplines.
- Fédération Internationale de Tchoukball
 - Mathieu parle de la prochaine assemblée générale de la FITB où il accompagnera Anaïs. Durant cette assemblée le comité FITB sera élu, la position de la FSTB est celle de favoriser le tchoukball mondial au delà des conflits de personnes.

13. Information des clubs sur les dates de leurs tournois pour la saison 2009-2010

- Les dates de la coupe suisse et des entraînements des équipes nationales sont disponibles sur le site FSTB. Florian cherche un club disposé à organiser la première journée de la coupe suisse qui aura lieu à Lausanne.
- Uni-Neuchâtel : tournoi du 20^{ème} anniversaire qui aura lieu le mercredi après-midi 9 septembre 2009. Autre tournoi avant cela à la Tène. Il s'agira de Water-tchouk. Le tournoi sera mixte en sexe et en âge.
- Chavannes : tournoi M18, 22 novembre 2009 ; tournoi M12, 23 janvier 2010 ; tournoi M15, 24 janvier. Tous les tournois ont lieu à la salle de la Plaine à Chavannes.
- Lausanne, tournoi sur sable, samedi 5 et dimanche 6 juin 2010.
- Chambésy, tournoi junior sur sable, 26 juin 2010. Le club désire également organiser un tournoi sur invitation réservé aux équipes de ligue A, date à confirmer.
- Nyon : tournoi M12, M15, 24 avril 2010. Nyon se porte candidat pour organiser la deuxième journée de la coupe suisse.
- Fribourg : a aussi réservé le 24 janvier 2010 pour leur tournoi adulte M15, ils discuteront avec le Chavannes TBC qui a réservé le même week-end.
- Lancy : réorganise le même tournoi que cette année en faisant jouer les M12 le samedi, les M15 le dimanche, mais on ne sait pas quand ça aura lieu...
- Neuchâtel : tournoi en plein air sur gazon aux Jeunes-Rives qui aura lieu mi-juin 2010.
- La Chaux-de-Fonds : tournoi M12 et M15 le samedi 14 novembre 2009 ; adultes et M18 le dimanche 15 novembre 2009.
- Val-de-Ruz : tournoi junior le 27 mars et adulte M18 le 28 mars 2010.

14. Divers

- Carouge (Jean-Loup) annonce qu'il va laisser la présidence de Carouge dès l'année prochaine.
- Fribourg (Alain) propose d'utiliser la conférence des présidents pour discuter des règlements.
- Lausanne (Valentin) souhaite remercier une fois le comité pour le travail fourni durant ces dernières années. Le club a beaucoup apprécié travailler avec le comité lors de diverses manifestations organisées conjointement (coupe suisse, coupe européenne).
- Anaïs et le nouveau comité offrent un petit cadeau personnalisé aux membres sortant du comité.

Il est 23h25, Mathieu clôt l'assemblée et remercie les participants.

Pour le comité de la Fédération Suisse de Tchoukball,



Mathieu Carnal, président



Alain Waser, vice-président